

Le Libertaire

hebdomadaire

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

ABONNEMENTS POUR LA FRANCE

Un an.	6 fr.
Six mois.	3 fr.
Trois mois.	1 fr. 50

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

PARIS — 15, RUE D'ORSÉ, 15 — PARIS

Adresser tout ce qui concerne le journal
à l'Administrateur

ABONNEMENTS POUR L'EXTÉRIEUR

Un an.	8 fr.
Six mois.	4 fr.
Trois mois.	2 fr.

AVIS

Nous prions instamment nos correspondants de bien vouloir adresser désormais tout ce qui concerne la rédaction à SILVARE. Tout ce qui regarde plus particulièrement l'administration devra être envoyé à PIERRE MARTIN, au Libertaire, 15, rue d'Orsel.

Pourriture Républicaine

Je n'ai pas qualité pour parler au nom des lecteurs ou même des collaborateurs du *Libertaire*.

Je crois pouvoir dire pourtant que nous sommes quelques-uns qui n'attachons aucune importance à la conservation de la forme républicaine.

Est-ce à dire que je ne m'intéresse pas aux révélations du *vieux abonné*? Il était excellent de signaler les approbations du prince Victor à notre Briand, de même qu'il n'aurait pas été inutile de souligner les félicitations du duc d'Orléans, applaudissant l'infâme politique répressive du régent, à l'instant même où le joli geste de Lacour risquait de rendre les royalistes sympathiques.

Que de son côté Briand intrigue avec le prétendant, c'est très vraisemblable. Qu'il intrigue avec Rome et les catholiques, c'est le secret de Polichinelle et il ne s'en voile guère dans ses discours les plus officiels.

Il est dans la nature du drôle admirablement doué pour les basses besognes, de caresser et cultiver des accointances dans les groupements les plus divers, qu'il berce et berne ensemble de l'espoir de son concours secret. Francs-maçons ou clerciques, partis de droite et de gauche, réformiste de C. G. T. ou socialistes plus ou moins naïfs, il les roule tous, et il n'est jusqu'à cette chère *Humanité* où il ne possède, selon le généralement bien informé Z., quelque émissaire dévoué.

Est-ce une raison pour crier au péril de la République ou croire qu'un tel péril nous puisse inquiéter?

Nous la connaissons trop l'histoire de la République, des trois Républiques Françaises!

La première proscrivait les ouvriers coupables de vouloir discuter leurs pré-tendus intérêts communs. La seconde ex-terminait en juin 1848 les prolétaires qui avaient combattu en février pour l'établir. La troisième a eu malheureusement le temps d'étailler son ordre et sa malfaillance; couverte à sa naissance du sang des communards massacrés, son existence n'a été qu'une longue suite de tueries et de scandales. Elle a eu le temps, elle, de donner sa mesure.

Et nous savons que ce n'est pas un hasard ni un accident; nous ne pensons pas que, selon l'ingénieux mythe d'un comteur quelque mauvaise fée ait escamoté je ne sais quelle Marianne immaculée pour lui substituer quelque goule immonde.

La République a porté ses fruits naturels. Parce qu'elle est l'expression parfaite du système électif et parlementaire, elle est aussi le régime qui ouvre plus large carrière aux intrigants et aux arrivistes, les plus larges portes à la corruption, la plus large influence aux puissances immondes de l'argent.

Il ne se trompait pas, le Briand, en faisant de la trahison, de l'adaptation une loi physiologique du régime.

La République est proprement le régime de la pourriture.

Nous n'aurions pas à la défendre. On me dira: mais le roi, mais l'empereur, mais la calotte, mais la réaction?

Ces épouvantails ne nous effrayent pas.

Nous sommes aussi indifférents entre les partis qu'entre les patries.

Etre français ou allemand, sujet du roi ou de la République, cela nous touche peu.

Nous nous moquons que le monsieur de l'Élysée s'appelle Armand, Philippe ou Victor.

Nous ne voyons pas que la répression ait été plus impitoyable après l'insurrection de Moabit ou les grèves violentes du pays de Galles qu'elle ne l'est chez nous en ce moment.

Nous ne savons pas non plus pourquoi nous estimions davantage les Etats-Unis que la monarchiste Albion ou la République Argentine, que la catholique et royale Espagne.

Nous n'avons plus aucune illusion sur la vertu républicaine.

Nous sommes très loin du temps où nos devanciers les meilleurs sous l'emprise des révolutionnaires bourgeois, subissaient l'ascendant de ce triple programme: Démocratie, Nationalités, Anticatholicisme. Formule pour laquelle bataille un Garibaldi, dont un Bismarck n'est pas sans se faire l'instrument, dont l'ex-carbonaro Napoléon III se fait parfois l'organe et qui aboutit au triomphe inouï d'un Gambetta; dans cette formule, nous ne voyons plus que la condition du règne des plus sales ambitions et des oligarchies les plus viles. Nous en rejettions et l'ensemble et les moindres détails.

Nous nous affirmons antiédémocrates, antipatriotes; amoureux d'une pensée vraiment libre, nous n'acceptons pas plus la discipline des Grands-Orients que le joug d'un Vatican.

Nous n'avons rien à défendre dans la République.

Je n'obéis pas en ce moment au seul désir d'apporter des affirmations de principe. Si je ne pense pas que l'ignoble régime soit en péril, que l'omnipotence financière et rothschildienne a tant d'intérêt à être conservée, un jour viendra qui n'est pas loin, où les profiteurs s'épouvanteront de l'impopularité et de la haine que leurs crimes leur auront valu. Et ce jour-là on essaiera de tromper la fureur des foules crédules en leur parlant du péril de droite. On excitera la manie anticléricale sur des sujets longtemps réservés pour cela, comme la question des biens de l'Église. On mettra sur pied de « bons » ministères à la Combes ou à la Waldeck qui commettent autant d'infamies que le Briand, mais qui seront populaires et que les purs démocrates et les bons unis pourront soutenir, parce qu'ils seront de « défense républicaine. »

Et bien, nous n'aurions pas à practiser avec cela.

Entre ces partis qui sont toujours d'accord contre nous, entre ces partis qui peu-

vent se disputer àprement la meilleure part des profits, mais qui se retrouvent toujours pour défendre la source des abus et des exploitations dont ils vivent, nous n'avons pas à faire de distinction.

Si nous refusons de flirter avec les camélos du roi et les soutiens de l'Église, avec les expropriés de l'hégémonie politique et financière, ce n'est pas pour nous allier aux meilleurs défenseurs du Veau d'Or.

Et à l'heure du grand déferlement des dégoûts et des haines, la seule façon que nous aurions de faire « le jeu des réactionnaires » ce serait de leur laisser tirer à eux le bénéfice de la juste indignation provoquée par les crimes républicains — dont ils ont été complices. A l'heure où notre devoir sera d'attiser et d'éclairer les rancœurs légitimes des masses de les entraîner dans les voies libertaires de l'anarchisme révolutionnaire, ce serait la plus inexcusable faute que de nous laisser éclabousser d'une seule goutte de boue ou de sang de l'ignominie démocratique, de laisser établir la plus large confusion entre notre fier idéal et la pourriture républicaine.

Pétrus.



EN ALLEMAGNE AUSSI...

« Aujourd'hui, ce qui compte, ce sont les faits. Or, ceux-ci sont assez significatifs depuis deux ans surtout. Il est incontestable aujourd'hui que, comme « chez vous, l'empoisonnement tend à « gagner notre armée... »

Qui dit cela? Un Allemand, et non des moindres, le général Keim, grand personnage du nationalisme d'outre-Rhin et promoteur d'une ligue pour l'augmentation de la flotte de guerre allemande, dans une interview publiée par le Matin du 17 novembre.

Inutile de souligner la compétence de ce militariste amphibia.

Chère patrie française, tu n'es donc pas seule en danger!

ET AU BRESIL!

Les matelots des cuirassés brésiliens Minaes-Geraes, São-Paulo et Bahia, lors d'être brutalisés au nom de l'« Ordre » et du « Progrès » inscrits par les politiciens positivistes de là-bas sur le pavillon de leur République, prirent le parti de se révolter le 23 novembre dernier.

Ils ont obtenu satisfaction et une amnistie complète du Parlement, qu'ils avaient tout simplement menacé d'un bombardement.

La discipline f...t le camp partout.

LA CONDAMNATION DU « RENARD »

Le « renard » meurtrier, Calmont, vient d'être condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Nous n'en éprouvons aucune joie.

Pas plus que nous n'avons eu de plaisir de savoir le capitaine Meynier entre les griffes de la justice.

Si nous stigmatisons l'ignominie des répressions juridiques lorsqu'elles frappent nos amis et compagnons de lutte, cela ne veut pas dire que nous pratiquons avec elles lorsque, par hasard, elles atteignent nos ennemis.

Si peu intéressant que puisse être un accusé, il l'est toujours davantage que les jurés et magistrats qui, froidement, font de la complicité de tous les pouvoirs établis, livrent un misérable hors de combat aux tortures du bagne et aux affres de la guillotine.

Pour Dulac

Notre ami Dulac vient d'adresser au Renégat la lettre suivante :

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur
Monsieur le Ministre,

J'ai été arrêté, le 16 octobre dernier, par M. Guichard, commissaire de police, chef de la brigade des anarchistes. Après avoir été sommairement interrogé, je fus mis sous mandat de dépôt, inculpé de *fabrication ou de détention d'explosifs*, d'après le procès-verbal de la perquisition au *Libertaire* et de nos arrestations, Pierre Martin, Jacques Long et moi. Cette inculpation n'a pas été retenue à mon égard, car le juge d'instruction ne m'a jamais interrogé là-dessus. D'autre part, mes amis arrêtés en même temps que moi ont été mis en liberté.

Mené à l'instruction quelques jours après, le juge me déclara que j'étais poursuivi en vertu de la loi de 1845, pour un article paru dans le *Libertaire*, journal dont j'étais le gérant.

A la date du 12 novembre suivant, j'étais convoqué par M. Joliot, juge d'instruction, pour me rendre dans son cabinet, afin de lui fournir des explications relativement à un article publié le 2 octobre dans le *Libertaire* dont j'étais déjà le gérant.

J'ai tenu à l'instruction quelques jours après, le juge me déclara que j'étais poursuivi en vertu de la loi de 1845, pour un article paru dans le *Libertaire*, journal dont j'étais le gérant.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Par deux fois mon avocat a fait le nécessaire pour obtenir ma mise en liberté provisoire, mais la juge Joliot me croyait en liberté, puisque sa convocation fut adressée au 15 de la rue d'Orsel. Il ignorait donc ma détention préventive pour un autre délit.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte de ce qui précède que, comme gérant du *Libertaire*, je suis poursuivi pour deux délits de presse: l'un visé par la loi de 1881, l'autre par celle de 1845.

Il résulte

CAUSERIE SYNDICALISTE

L'Impossible Neutralité

Depuis quelques années, il est de mode, dans certains milieux, de dénoncer comme politique la propagande que font les anarchistes dans les syndicats. Il n'est pas de militant qui ne se soit entendu dire :

— Vous manquez à la neutralité, vous empêchez l'unité morale, vous contrariez le recrutement, en parlant d'antipatriotisme et de transformation sociale.

Et ce sont de notoires politiciens, des politiciens socialistes le plus souvent, qui tiennent ces propos. Leur but, en qualifiant notre propagande de politique, est de faire rejoindre sur elle un peu du discrédit dont l'agitation électorale et la propagande parlementaire sont irrémédiablement atteintes.

Pour ma part, j'ai eu quelquefois à discuter ce reproche. J'ai toujours démontré qu'il reposait sur une équivoque, sur une double interprétation du terme « politique ».

En effet, qu'est-ce que la politique ? C'est l'art de gouverner ; c'est l'ensemble des moyens par lesquels un monarque, une aristocratie ou un parti se maintiennent au pouvoir ou essaient de le conquérir ; c'est la domination exercée par un homme ou une oligarchie sur une collectivité d'individus. Voilà le sens traditionnel du mot ; si on l'accepte, les anarchistes, adversaires des autorités constituées, sont des antipoliticiens.

— Mais, réplique-t-on, cette définition est incomplète. Tout ce qui est social à quelque titre est politique. Le syndicalisme, pour être fort, ne doit s'occuper que de questions professionnelles ; il doit être neutre.

Etymologiquement, être neutre signifie (si vraiment cela signifie quelque chose) être ni l'un ni l'autre, ni pour, ni contre. Ce manque de caractère est-il désirable pour le syndicalisme ? Est-il seulement possible ? La neutralité, ne serait-elle pas une entité semblable à ces fictions transcendentales qui sont dépourvues de sens précis — de tout sens même ?

On veut, dit-on, maintenir l'action confédérale sur le terrain professionnel. Mais quelles sont les limites de ce terrain ? La limite, n'est-ce point une conception arbitraire de notre esprit ? Il est légitime, certes, d'abstraire intellectuellement et momentanément une portion de faits de l'ensemble, pour mieux en saisir les rapports immédiats. Cette opération est de pratique courante ; elle est nécessaire, inévitable. Mais elle ne doit pas nous faire oublier que tout se tient ; que tous les phénomènes sociaux sont connexes, interdépendants, et que, si nous avons la faculté de les séparer dans notre intellect, ils font bloc dans la réalité. « La question sociale ne se morcelle pas. »

La vérité, c'est que la thèse « corporatiste » limitant (d'une façon qui on n'a pas encore déterminée avec précision) les revendications ouvrières, s'oppose à la conception « syndicaliste » qui veut les poursuivre dans ses dernières conséquences. On peut être partisan de l'une ou de l'autre, mais il ne saurait être question de neutralité. —

**

Il y a trois types d'organisation ouvrière : 1^o Le trade-unionisme anglais, strictement réformiste, qui ne voit pas au-delà des améliorations à obtenir dans le cadre même du régime capitaliste ; son idéal est de constituer de fortes caisses pour les œuvres de mutualité et aussi pour la résistance, mais quand tous les moyens de conciliation sont épuisés ; les trade-unions ont songé tout récemment à faire élire quelques-uns de leurs membres pour défendre devant la Chambre des Communes des projets de loi qui leur soient favorables (l'expérience française ne leur a pas servi). — 2^o Le corporatisme allemand, qui a le même idéal que le trade-unionisme anglais ; son organisation est fortement centralisée ; il n'envoie pas, comme les travailleurs syndiqués d'outre-Manche, des représentants au Reichstag ; il s'abandonne son action générale à celle de la social-démocratie, qui est sa tutrice, au mépris des enseignements de Marx (le régime économique détermine la forme politique des sociétés ; le groupement économique est l'instrument de la lutte des classes ; le Parlement est l'organe des intérêts généraux de la bourgeoisie). — 3^o Le syndicalisme français, autonomie et révolutionnaire, qui vise un double but : a) réduire dès maintenant les priviléges capitalistes et modifier avantageusement les conditions de travail et de vie de la classe ouvrière ; b) supprimer le patronat et le salariat.

Ces trois formes d'association ont été successivement réalisées en France depuis 1872. La première, sous l'influence de Barbet, qui devint par la suite, en 1880, chef de cabinet au ministère de l'intérieur, elle avait pour but d'éviter les conflits entre patrons et ouvriers et favorisait une politique de paix et de conservation.

Quoi qu'il en soit, il est évident qu'on

vation sociales. La seconde, sous l'influence de Guesde, qui poursuivait la subordination du mouvement corporatif au mouvement politique. La troisième, sous l'influence des blanquistes, allemands et anarchistes, qui voulaient faire passer au premier plan les revendications économiques et libérer l'organisation générale du travail des tutelles politiques, qui empêchaient son unité, car les querelles d'écoles (entre guesdistes et possibilistes d'abord, entre broussistes et allemandistes ensuite) avaient scindé en plusieurs tronçons la Fédération nationale des syndicats.

On peut juger cette évolution fâcheuse ; on n'a pas le droit d'en méconnaître les raisons et de la nier, pas plus qu'on n'a celui de contester que les syndicats, dans leurs congrès nationaux, se sont assignés un but de transformation sociale.

D'ailleurs, n'est-ce pas statutaire ? N'est-il pas dit dans notre charte confédérale que la C.G.T. « groupe les travailleurs conscients de l'action à mener, sur le terrain de la lutte des classes, en vue de la disparition du patronat et du salariat ? » N'est-ce pas clair ? Cela n'implique-t-il pas la nécessité de combattre toutes les institutions de défense du capitalisme (armée, religion, magistrature, etc.) et de l'Etat qui leur sert de lien de relation ?

Mais notre organisation même ne nous oblige-t-elle pas à une action d'ensemble ? Les syndicats d'industrie qui fusionnent plusieurs groupes de métier (jusqu'à 25 dans le bâtiment), les fédérations d'industrie, les unions de syndicats, la C.G.T., ne sont-ils pas obligés de se placer à un point de vue corporatif, social ?

Les délégués du Conseil d'administration d'une B. du T. ou au Comité confédéral, ne discutent pas en tant que coronaux, métallurgistes, maçons, coiffeurs, etc., mais en tant que travailleurs explicités ayant des intérêts communs de classe, opposés à d'autres intérêts de classe.

Et la solidarité internationale ? Si nous étions à la hauteur de notre tâche, nous aurions déjà renouvelé, étendu, intensifié pour nos camarades de la République Argentine l'effort insuffisant qui fut fait en faveur des victimes de la répression espagnole. C'est le devoir du syndicalisme devenu adulte de se préoccuper des obligations que lui crée cette solidarité. Nos corporatistes osent-ils s'insurger contre elle ? En tout cas, on peut les enfermer dans ce dilemme : « Ou les syndiqués ont raison d'intervenir dans les conflits internationaux ou ils ont tort ; si vous déclarez qu'ils ont tort, ils passeront outre et vous démontrerez par là même que votre thèse est en contradiction avec les faits ; si vous avouez qu'ils ont raison, votre thèse ne subsiste plus. »

En définitive, si on limite l'action syndicale aux revendications immédiates, il faudra s'en remettre à d'autres organisations du soin de défendre les intérêts généraux du prolétariat : à un parti réformiste spécial, comme en Angleterre, ou au parti socialiste, comme en Belgique et en Allemagne.

C'est cette deuxième solution que souhaite Renard. Est-ce la première que désire Niel ? Mais alors l'émancipation des travailleurs ne doit plus être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ? Et que devient la neutralité ?

**

Il me faut conclure : par le fait de la lutte quotidienne, pour des avantages corporatifs ou locaux (lutte d'une nécessité primordiale), les syndiqués sont enclins à ne voir dans les problèmes sociaux que les souffrances prochaines, lesquelles ne peuvent être que partielles et momentanées et n'ont de valeur qu'autant qu'elles nous incitent à combattre avec plus d'ardeur, à présenter des revendications toujours plus importantes, jusqu'à la bataille finale et décisive, c'est-à-dire jusqu'à la grève générale expatriatrice.

Il faut donc montrer à nos camarades moins instruits les solutions révolutionnaires qui s'imposent, insister sur les aspects généraux et permanents du problème économique, leur indiquer sans jamais se lasser le but à atteindre.

Cette besogne d'éducation — qui est d'une utilité incontestable, d'une urgence nécessaire — incombe aux militants. Le devoir de ceux-ci n'est point de respecter les préjugés des travailleurs, mais au contraire d'essayer par tous les moyens de les leur faire perdre. Sans doute, il faut avoir du tact, ne point chercher par des violences inutiles ceux que l'on veut convaincre (il y a toute une étude à faire des formes de propagande à employer), mais cela ne nous dispense en aucune manière de parler net et d'exprimer toute notre pensée.

Si cette grève d'un nouveau genre s'étendait à d'autres villes, il est probable que les propriétaires se hâteraient de diminuer les loyers.

Il ne peut rien attendre de bon d'une foule ignorante et, puisque les actes sont la traduction dans les faits de nos modes de penser et de sentir, il est nécessaire de révolutionner préalablement les mentalités. C'est la préface indispensable du grand ouvrage social.

A bas la neutralité !

Albert Hayart.

On va décapiter

Nous avons fait connaître la semaine dernière le cri d'appel poussé par nos amis de New-York en faveur des camarades japonais. A tout instant nous pouvons recevoir la nouvelle de leur exécution. Le Japon, qu'on ne l'oublie pas, est soumis en dépit d'une représentation pour rire, au régime autocratique le plus affreux. Si l'instruction scientifique y est encouragée, la liberté d'opinion n'existe pas. Contre le crime de penser la barbarie, d'où le pays sort à peine, se retrouve tout entière et la répression est poursuivie avec la dernière féroce.

Il y a quelque temps, une jeune fille anarchiste était arrêtée, complètement dévêtue, frappée avec sauvagerie, puis abandonnée ainsi, pendant 24 heures, toute nue dans son cachot et enfin, au bout de ce temps, décapitée ! Emus par cette abomination, nos amis commencent à s'agiter. Alors ce fut bien simple. Ainsi que nous le rapportons, vingt-quatre d'entre eux sont arrêtés, jugés sommairement par un tribunal d'exception et condamnés à mort sous le vague prétexte d'un complot contre l'Empereur-Dieu, le mikado.

Nous avons tout lieu de croire que les camarades choisis représentent l'élite des esprits avancés ; ce serait en ce cas la pensée libre fauchée d'un coup dans sa plus belle fleur. Plusieurs Ferrer seraient sur le point d'être exécutés ! L'un d'eux, en effet, « est le docteur Kotoku, un savant, un penseur et un propagandiste d'une valeur inestimable. On a prononcé à son sujet le nom d'Elisée Reclus japonais. »

Avec les anarchistes, tous les hommes de progrès, tous les pays soi-disant civilisés, vont-ils laisser cette monstruosité s'accomplir ? Il s'agit là d'un véritable désastre pour la pensée libre au Japon si l'on songe à tout ce qu'elle promettait chez un peuple comme celui-là.

Extraordinairement intelligent, ayant à s'instruire, doué d'une énergie et d'un courage surhumains, le peuple japonais semble appelé à marcher avec une rapidité foudroyante dans la voie de l'émancipation sociale. Ces promesses magnifiques, qui pourraient tant par leur exemple sur le prolétariat mondial, vont-elles être écrasées dans leur germe ? Une telle pensée est intolérable.

Les vingt-quatre nobles vies qui sont en jeu, là-bas, soulèvent l'âme d'une indigne indignation. Camarades, essayons du moins de faire entendre un écho de nos consciences révoltées !

Une grève de Locataires

Nous avons pu lire l'information suivante :

BERLIN, 1^{er} décembre. — On mande de Budapest à la Deutsche Tages Zeitung que plusieurs centaines de locataires, qui occupent des logements dans les immeubles appelés les « sept maisons de la Waisenstrasse », ont transporté leurs pénates en dehors de la ville et campent actuellement en plein champ, sous des tentes.

Ce qui les a déterminés à cette fugue, ce n'est pas, comme on pourra le croire tout d'abord, la crainte de voir leurs maisons s'écrouler, mais c'est le désir de protester contre les exigences de leur propriétaire, qui est la caisse d'épargne municipale. Celle-ci, comme la plupart des propriétaires de Budapest, a graduellement élevé les loyers, de sorte que les petites gens ont toutes les peines du monde à s'exécuter au terme. Les locataires grévistes ont reçu des encouragements de la part de nombreux habitants de la ville et des personnes aisées leur envoyent des secours, non seulement par charité, mais aussi pour s'unir d'une façon indirecte à leur protestation.

Le conseil municipal leur ayant offert un refuge dans les barraques de la ville, ils ont déclaré qu'ils ne voudraient rien accepter de la municipalité et ne réclamaient que ce qu'ils considéraient comme leur bon droit.

Si cette grève d'un nouveau genre s'étendait à d'autres villes, il est probable que les propriétaires se hâteraient de diminuer les loyers.

Sans vouloir exagérer l'importance de

revendications dont le fond et la forme n'ont en l'espèce rien de bien révolutionnaire, nous ferons simplement ces deux constatations :

1^o Avis aux partisans du socialisme municipal : la cité-propriétaire ne vaut pas mieux que le vulgaire Monsieur Vautour.

2^o Un peu partout les misérables commencent à se lasser des exigences toujours croissantes du propriétaire, individuel ou collectif. Ils commencent à se rebiffer. Grève des locataires, entente pour le déménagement dit à « la cloche de bois » en sont des symptômes.

Les méthodes employées jusqu'ici sont hésitantes, insuffisantes, mais, patience, la lutte s'affirmera. L'on peut prévoir le temps où les habitants de quartiers populaires voudront en finir avec la plus parasitaire des exploitations et se coaliseront pour le refus définitif du tribut du loyer. La situation pourra devenir intéressante.

Par là aussi, nous marchons vers cette « utopie irréalisable » qui s'appelle le communisme.

J. Oudeis.

Osez le tuer !

Nous trouvons, dans l'Agitatore, de Bologne, numéro du 4 décembre, les appréciations suivantes au sujet de l'infâme verdict de Rouen :

La bourgeoisie éclairée du pays le plus civilisé, dans les veines de laquelle court le sang des grands protagonistes de la révolution démocratique, paraît atteinte, aujourd'hui, d'un délire de cruauté qui lui fait commettre des actes insensés par lesquels elle s'imagine arrêter le mouvement de révolte prolétarienne qui la menace. Les jurés de Rouen viennent de prononcer une sentence qui ferait rougir de honte le plus servile magistrat du tsar.

Nous qui ne sommes certes pas les amis de la justice italienne, nous pouvons cependant affirmer qu'une sentence comme celle de Rouen serait impossible en Italie. Non pas, hélas, parce que notre pays est trop civilisé, mais bien au contraire, parce qu'il y a trop de réformisme de paix sociale, trop d'indifférence ouvrière, parce que notre bourgeoisie est trop laissée en paix et que nos jurés peuvent encore raisonner avec quelque sérenité, car ils ne sentent pas le péril rouge les prendre à la gorge. S'ils avaient à se prononcer entre une grève violente et un sabotage, entre une rébellion de soldats et une mutinerie de marins, ils devraient évidemment les fauves insensés tout comme leurs collègues français.

Ce tragique épisode judiciaire est donc hautement à l'honneur du prolétariat français, lequel, nous en sommes convaincus, aura, par son attitude énergique, empêché que l'assassinat légal de Durand s'accomplisse. Mais même si le martyr devait aller à l'échafaud, le peuple saurait relever dignement le sanglant défi lancé par ses oppresseurs. En France, le retour à la barbarie n'est plus possible ; la féroce des classes dirigeantes ne restera pas impunie et le verdict de Rouen est comme un tocsin qui va sonner le rappel des forces prolétariennes pour la suprême bataille.

La guerre civile est commencée. C'est, encore une fois, de cette terre désormais classiquement révolutionnaire que surgiront dans un avenir prochain des Temps Nouveaux.

Maria Rygier.

Terre Libre voudrait-elle nous expliquer en quoi consiste le « boycottage », que nous avons exercé contre elle, au dire de son numéro du 15 novembre ? Nous avouons ne pas comprendre.

Quant au « plagiat » dont se rendent coupable le groupe de Pantin-Aubervilliers en exposant les principes du syndicalisme libertaire, l'accusation est plausible, venant d'un organisme qui se recommande de l'anarchie. Les camarades de Pantin se sont inspirés d'idées et ont fait usage de termes qui appartiennent à Philippe. Et ils ne l'ont pas nommé ! Malédiction sur eux !

Mais Philippe, qui a osé s'inspirer toute sa vie des idées anarchistes, quel châtiment pourra-t-on bien lui infliger ?

Philippe tient à ce qu'on lui rende hommage. Il aurait pu commencer par rendre hommage lui-même au Libertaire qui, partant du syndicalisme libertaire, le 10 juillet dernier, disait ceci :

« Par leurs critiques comme par leurs aperçus pratiques, Janvion, Bertoni, Grandjouan et d'autres ont indiqué ce qu'on pourrait obtenir d'une organisation (le syndicat) de cette valeur, si elle était plus révolutionnaire. A nous de la révolutionniser. »

On le voit, il n'y a pas là de quoi fouetter un chat, même de la part du Père Fouettard qu'est Janvion.

Notre Vautour

Au boycottage du P.-L.-M., aux emprisonnements, aux poursuites, vient se joindre une saleté de notre propriétaire.

M. Vautour avait exigé six mois de loyer d'avance pour notre local ; n'ayant pu payer le dernier trimestre, nous n'en avions donc plus qu'un d'avance, mais nous ne devions toujours rien, au contraire. N'importe, la rapacité du propriétaire n'était pas satisfaisante, et c'est ainsi que nous avons reçu, par huissier, l'invitation à payer le montant du dernier trimestre dans les 24 heures, sous peine de saisie. Dans l'état où sont nos finances, le coup serait sensible...

Cet acharnement montre bien que la classe ouvrière et le gouvernement poursuivent un même mouvement réactionnaire qui s'est donné pour but l'écrasement de la révolte ouvrière grandissante, en commençant par ses organes les plus énergiques.

Solidement groupés, en effet, les propriétaires semblent vouloir faire de leurs chambres syndicales et de leurs ligues patronales — où ils prennent le mot d'ordre — en même temps que de puissants outils d'exploitation, de non moins puissants outils d'oppression.

Devant la coalition capitalo-gouvernementale, camarades, dressons-nous tous. Intensifions à outrance notre propagande, multiplions la diffusion de nos organes de combat !

Pour le Libertaire

Souscription permanente

8^e liste
Loquier, Epinal, 5 fr. ; Lanoff, collecte, 0.25
Porchet, 0.50 ; Dusseux, 1 fr. ; Guillemette (Bezons), 7.50 ; un isolé, 0.50 ; Vergeat, 1 fr. ; Collecte faite par Lanoff à Denain, Châlons et Saint-Quentin, 5 fr. ; G. Parfu, victime des bagnoles militaires, 1 fr. ; Ch. Machu, victime des traineurs de sabre, 1 fr. ; E. Constantino, victime du militarisme, 1 fr. ; J. Giraudy, 0.50 ; Flamant, 0.50 ; Roussel, 1 fr. ; Collecte pour notre journal à St-Didier-sous-Chalaronne, — Pichard, secrétaire des vanniers, 0.50 ; Favre, 0.5

Les respectables d'Institut décernent des prix de vertu au chef de police.

Et plus haut encore l'esprit policier triomphe orgueilleusement. Clemenceau n'était encore que le Premier Flie de France. Porté au pouvoir par sa connaissance des milieux révolutionnaires, dont il surprit les secrets, Briand est le premier des Mouchards.

A voir ces honnêtes gens, ceux d'en haut et ceux d'en bas, je me prends à aimer la pègre.

Je sais que ce milieu aussi est pourri de la même tare, mais là, du moins, les policiers et leurs auxiliaires sont tout de même l'exception.

Savez-vous qu'il y a tels apaches qui, blessés à mort et le sachant, refusent de livrer au curieux le nom de l'autre apache, leur agresseur ?

Et quand je les compare à maints « honnêtes », l'escrime qui n'est pas indicateur, le souteneur qui n'est pas des « meurs » et la fille de trotoir qui reste la « marmite » de son costaud sans devenir la « casserole », de Lépine m'apparaissent comme infiniment respectables.

G. Clamans.

L'Arbitrage obligatoire en Australie

Les projets du gouvernement sur le contrat collectif et la capacité civile, ont une base commune, l'arbitrage obligatoire.

Pourquoi ? Parce que dans les conflits du travail et du capital, la grève soudaine, inopinée, est la seule chose que craignent le capital. Les patrons peuvent attendre, ils se syndiquent, ils forment des assurances collectives contre les grèves, tandis que l'ouvrier est rapidement réduit à la misère. L'ouvrier a donc tout intérêt à ce que la grève soit de courte durée et violente.

Or, arbitrage veut dire délai, et l'attente en cas de conflit ouvrier ne peut profiter qu'au patron. Car lorsque le patron saura qu'il y a des délais, toute une juridiction arbitrale, il se moquera de l'agitation ouvrière ; et si enfin, après les tentatives de conciliation, les ouvriers se résolvent à la grève, il sera trop tard, le patron aura pris des précautions et les esclaves seront vaincus.

L'arbitrage obligatoire existe en Australie.

En 1900, le parlement de la Nouvelle-Zélande vota une loi d'arbitrage obligatoire qui servit de base aux différents Etats du continent.

En Nouvelle-Zélande, la loi d'arbitrage obligatoire règle :

1^o La formation des syndicats, qui sont de qualité pour représenter les ouvriers dans des conventions avec des patrons.

2^o Elle définit les contrats collectifs et fixe les conditions requises pour leur donner une sanction légale.

3^o Elle institue des conseils de conciliation chargés de mettre les parties d'accord.

4^o Quand la conciliation n'aboutit pas, un tribunal, ou cour d'arbitrage, intervient pour trancher les points litigieux et imposer une solution.

L'action de cette loi s'étend à toutes les industries, à tous les métiers.

Mais si l'arbitrage est obligatoire pour tous les patrons, il ne l'est que pour les ouvriers réunis en syndicats.

Et il ne s'impose que si l'une des parties fait appeler l'autre devant la cour — car l'arbitrage obligatoire implique non seulement la comparaison de la partie citée, mais l'interdiction de tout ce qui est de la nature d'une grève ou d'un lock-out.

Cette prohibition ne porte que pendant le procès. Mais tout conflit postérieur à la sentence est punissable.

Le mécanisme de la loi montre qu'on veut arriver à ce qu'il n'existe qu'un seul syndicat par profession dans une même région et qu'on peut refuser l'enregistrement de tout syndicat dissident.

La loi s'occupe des contrats collectifs qui peuvent être conclus spontanément, soit entre syndicats ouvriers et patrons, soit entre syndicats ouvriers et un ou plusieurs patrons isolés. La durée de la convention ne peut pas excéder trois ans, mais elle reste en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par une convention nouvelle ou par une décision du tribunal.

Les conseils de conciliation sont formés de trois à cinq membres, nommés pour trois ans et rééligibles ; les syndicats ouvriers et les patrons nomment deux ou quatre membres, lesquels choisissent un président pris en dehors des intérêts.

Mais au-dessus des conseils de conciliation existe la cour d'arbitrage qui décide dans les cas les plus graves.

Elle se compose de trois membres investis par le gouvernement, mais dont l'un est désigné par les ouvriers, un autre par les patrons ; le troisième est un juge qui appartient à la Cour suprême du pays.

Les membres sont nommés pour trois ans ; ils sont ambulants, se déplacent dans tous les districts et ont toute autorité pour juger des questions.

Le rôle de la cour d'arbitrage est doublé :

1^o C'est un tribunal qui connaît de l'application des lois industrielles et il sanctionne par des amendes les infractions commises.

2^o Il rend des sentences qui sont de véritables contrats collectifs qu'il met en vigueur après avoir tranché les points contestés.

La durée des sentences est de trois ans ; mais il n'y a aucun appel contre la décision de la cour d'arbitrage.

Il sera intéressant de suivre quel a pu être le résultat de cette législation sur l'ouvrier d'Australie et quel pourra être celui de l'application de lois semblables en France.

(A suivre)

E. Beaulieu.

Fin d'une Controverse

Mon dernier dialogue avec le père Barbassou laissait quelques points sur lesquels je n'avais pas assez insisté et aussi des explications chrétiennes à certaines objections courantes des matérialistes, lesquelles explications sont inconnues du grand public.

D'abord j'insiste sur l'absurdité du christianisme, en affirmant que l'absurde est une condition de réalité et de vie, et cette affirmation hardie et robuste permet de résister à beaucoup d'objections, dis-je l'autre soir à l'ami Barbassou. Le christianisme nie le libre arbitre et affirme quand même des peines éternelles pour des fautes dont on n'est, en réalité, pas responsable.

Infinitim plus que toutes les autres religions le christianisme est absurde et atrocement contradictoire, mais chose merveilleuse cette contradiction épouvantable produit une inquiétude douloureuse comme un aiguillon qui torture et tourmente le chrétien et l'oblige à s'agiter et à travailler perpétuellement pour s'illusionner sur son avenir et tromper sa propre terreur. Ce tourment particulier au christianisme engendre chez les Européens l'activité et le progrès, pendant que les asiatiques restent momifiés dans l'inertie.

Maintenant, objection importante contre le christianisme : la fièvre fait défaillir, un coup sur la tête rend fou. Qu'est cette fièvre qu'une fièvre ou un choc fait disparaître ?

Voici l'explication chrétienne : elle est à moitié matérialiste et scientifique à sa manière ; c'est presque de la chimie. Il y a dans la personne humaine deux substances : l'une matérielle (cerveau), l'autre spirituelle (âme) ; ces deux substances se combinent chimiquement, c'est-à-dire qu'elles en forment une troisième différente des deux premières. Je l'appelle la substance humaine. Pour que ce composé humain fonctionne bien, il faut que ses deux composants fonctionnent également bien. Si l'un se détache, la substance humaine est détruite à son tour. Or le composant matériel est sujet à s'altérer (cas de folie) : d'où personnalité humaine détruite, conscience humaine disparue. Et pendant ce temps l'âme, qui ne peut pas s'altérer, reste inerte et incapable d'aucun acte ; l'âme est entravée dans un corps détruit.

Mais après la mort complète du corps, l'âme débarrassée de son entrave devient capable de pensées, de conscience et de souffrances relatives à sa nature.

Voici une comparaison claire : sur un navire tu as la machine à vapeur et le pilote.

Si la machine se détruit, le navire est balotté au gré des vents et dans ce navire devenu fou, le pilote ne paraît pas exister ; entré dans ce navire, il est momentanément impuissant. Mais si on délivre le pilote prisonnier dans son navire détruit, ce pilote deviendra libre et capable de tous les actes qui sont de son domaine.

Incubilité de l'âme. Le feu dont souffrira l'âme n'est pas le feu terrestre ; c'est une force spéciale qui agira sur l'âme d'une façon analogue à celle dont la force du feu matériel agit sur le corps.

Incubilité des corps après la résurrection. Elle n'a rien de ridicule si l'on admet la théorie de Boszovich sur la matière se réduisant à la force, car alors les forces composant le corps seraient dirigées par une puissance supérieure de façon qu'elles se fassent équilibre et il n'y aurait jamais de décomposition.

— Les chrétiens, me répliqua Barbassou, peuvent peut-être arriver à faire admettre que la conception de l'âme n'est pas contraire à la raison, mais c'est une hypothèse inutile et même peu vraisemblable, car il y a plus de différence entre un sauvage et Pascal ou Nietzsche qu'entre ce sauvage et un gorille.

Je te répondrai, ami Barbassou :

1^o De ce que l'hypothèse âme serait inutile, il ne s'ensuit pas qu'elle n'existe pas, car il y a beaucoup de choses inutiles et même nuisibles existent réellement.

2^o Les différences relatives qu'on croit trouver entre divers hommes, sont plus apparentes que réelles si on met les choses au point et qu'on suppose les sauvages dans les mêmes conditions d'éducation que les génies dont tu parles. Pascal et Nietzsche étaient fils et petit-fils de savants et eux-mêmes avaient reçu une instruction complète. Or la théorie à moitié matérialiste du christianisme, admet l'atavisme avec ses avantages et ses tares. D'ailleurs il y a des faits positifs : nous avons des nègres et des fils de sauvages qui sont des savants (professeurs, médecins), tandis que nous n'avons pas de fils de gorilles qui soient des savants. Tu me diras qu'il y a des sauvages plus primitifs qui ne peuvent pas devenir des savants ; mais ils sont caractéristique d'humanité qu'on n'inculpera jamais un gorille. Certains disent que dans des milliers d'années, les descendants de ces gorilles seront des hommes. Mais ça, je n'en sais rien.

On a dit aussi que si l'humanité était issue d'un seul type, il n'y aurait pas de types aussi différents que les Européens et les Hottentots ; mais la théorie chrétienne à moitié matérialiste, admet que la partie matérielle de l'homme est capable de perfectionnement, de dégénérescence et d'adaptation au milieu. Donc, un seul type d'homme a pu produire dans des milieux différents, des types différents, mais en conservant les caractères distinctifs de l'espèce humaine, car on n'a pas de preuve certaine qu'une espèce se soit transformée en une autre espèce.

3^o A l'inavouable de l'âme, on peut ajouter l'objection suivante : si le surnaturel existe, pourquoi Dieu ne nous le montre-t-il pas avec certitude ? Je répondrai qu'avec la théorie janséniste du Dieu capricieux et cruel, l'idée de Dieu n'est pas très invraisemblable. S'il ne veut pas nous donner la certitude de l'existence de l'au-delà, ce serait une conséquence de son caprice ou peut-être une preuve de sa sagesse, soit qu'il veuille donner plus de mérite à nos bonnes actions ou qu'ilienne à conserver à ses volontés un caractère incompréhensible. Et puis, serait-ce un bien qu'on connaisse l'avenir ?

Ainsi, quand on a entendu toutes les explications chrétiennes, l'existence de Dieu et de l'âme ne sont pas aussi invraisemblables. S'il ne veut pas nous donner la certitude de l'existence de l'au-delà, ce serait une conséquence de son caprice ou peut-être une preuve de sa sagesse, soit qu'il veuille donner plus de mérite à nos bonnes actions ou qu'ilienne à conserver à ses volontés un caractère incompréhensible. Et puis, serait-ce un bien qu'on connaisse l'avenir ?

Enfin, quand on a entendu toutes les explications chrétiennes, l'existence de Dieu et de l'âme ne sont pas aussi invraisemblables. S'il ne veut pas nous donner la certitude de l'existence de l'au-delà, ce serait une conséquence de son caprice ou peut-être une preuve de sa sagesse, soit qu'il veuille donner plus de mérite à nos bonnes actions ou qu'ilienne à conserver à ses volontés un caractère incompréhensible. Et puis, serait-ce un bien qu'on connaisse l'avenir ?

Ensuite, je te répète que les raisonnements matérialistes les plus calés ne sont pas invincibles ; ils ne peuvent pas arracher un homme à sa foi tranquille ou à son doute douloureux et à l'angoissante inquiétude de l'au-delà.

Jacques.

En Argentine

Il *Libertario* du 24 novembre nous apprend que l'état de siège est supprimé en Argentine, mais que toute propagande n'en est pas moins poursuivie, grâce à la nouvelle loi liberticide dite de Défense Sociale. La poste elle-même, de concert avec la police, confisque tous les journaux révolutionnaires.

Les premiers numéros de la *Protesta* (le quotidien anarchiste) ont été saisis arbitrairement et les vendeurs eux-mêmes arrêtés. La situation n'est donc en rien changée ; elle est la même qu'avec l'état de siège.

Le parti socialiste a lancé un manifeste déclarant que, quoique « hors les lois », il ne tiendrait aucun compte des décrets présidentiels et demandant à toutes ses sections de les méconnaître également, de se réunir librement et de tenir pour non avancées des lois sociales qui sont un attentat à la Constitution.

On ne peut que féliciter les socialistes argentins de leur attitude énergique ; ils aideront ainsi nos amis à combattre les lois répressives par la seule arme aux mains des révolutionnaires, l'action directe.

Le camarade Zanelli, à qui nous devons ces renseignements, nous informe en outre que les 21 camarades déportés à la Terre de Feu sont revenus aussi dispos que jamais pour continuer la lutte. Les souffrances endurées dans ces régions inhospitalières, au lieu de les déprimer moralement, ont eu pour résultat de les mieux tremper pour les futurs combats à livrer contre l'oligarchie argentine.

Chronique théâtrale

UN SABOTAGE AU GRAND-GUIGNOL

Trois auteurs pour une mauvaise pièce ! Un enfant atteint de diphtérie doit être opéré ; le médecin commence la trachéotomie ; au milieu de l'opération, la lumière électrique s'éteint, le médecin et la mère cherchent vainement des allumettes (comme Théodore) ; l'enfant meurt. Le père, électricien et membre syndicaliste, absent pendant ce temps, revient et annonce à sa femme que ses camarades ont suivi son conseil en sabotant les machines. Sa femme lui reproche son crime : son sabotage a tué leur enfant !

Les bourgeois assistant à la première de cette œuvre, l'ont saluée d'une triple salve d'applaudissements. Les lecteurs du *Libertaire* n'en seront pas surpris.

Examînons ce que vaut cette pièce d'actualité.

La scène se passe dans un milieu ouvrier, où les travailleurs qui s'éclairent à l'électricité sont des oiseaux rares. Deuxième point à cet électricien, qui a son fils en danger de mort et qui fait éteindre la lumière chez lui, sans se munir d'allumettes est un étourdi, ce qui est inexcusable pour un membre — prévoit, c'est gouverner. — Enfin, le médecin qui commence une opération sans prendre la précaution d'avoir une lumière en cas d'extinction de l'électricité, chose qui peut se produire sans sabotage, soit qu'un accident arrive aux dynamos, soit qu'un plomb brûle, est un chirurgien par trop négligent.

Mais quand des auteurs dramatiques écrivent un mélodrame, et c'est le cas, pour donner la chair de poule à des bourgeois, ils n'en sont pas à une inexactitude près.

Messieurs Charles Hellen, William Valcros

et Pol d'Estoc ont cru montrer aux spectateurs les conséquences d'un acte de sabotage ; ils ont saboté le public du Grand-Guignol.

Ceci nous importe peu, les ouvriers n'ayant pas le moyen de dépenser cent sous pour une place au poulailler de ce théâtre.

En tout cas, cette pièce montre, une fois de plus, la bonne foi de nos ennemis et leur souci de la vérité.

COMME LES FEUILLES

Cette pièce, qui nous vient d'Italie, eut dernièrement un grand succès au théâtre « national » de l'Odéon. Je l'ai vu jouer dans un théâtre de quartier, et c'est une chose navrante de voir qu'une foule puise faire ses délices d'une pareille pauvreté.

De pièce plus vide, plus plate, plus mére, il n'en est guère en vérité, et pourtant le répertoire de nos boulevards est rudement riche, si l'on peut dire, en inepties scéniques. On se demande ce que les petits et grands boutiquiers, les employés, les concierges et leurs familles qui composent pour la majeure partie le public de l'Odéon, peuvent bien admirer là-dedans.

Comme les feuilles, c'est un papa toujours geignant et larmoyant, qui se sacrifie pour les siens : deux périlleuses, sa femme et sa fille, et un petit crevè de garçon qui tombe dans le macérolage. Tout ce piteux monde serait également entraîné, comme les feuilles, à la fange du ruisseau sans la brave petite fille qui se ressaisit à temps et veut bien épouser un riche cousin, paré de toutes les vertus. Ce sera le terre-neuve de la famille.

On ne trouve, dans cette pièce, ni esprit, ni mouvement, ni couleur, ni même une situation intéressante ; ça va, comme les feuilles, de-ci de-là, à la diable, et ça finit aussi platement, aussi bêtement que c'était commencé.

Les gens qui applaudissent ça, ne l'oublient pas, sont pleins de mépris pour « la mentalité des ouvriers ». La leur est très cultivée, comme on voit.

Emile Guichard.

Aristide

Sur l'air de *Carolin*.

Quand t'étais dans la tèche,
Avocat sans souliers,
La Fortune revêche
T'a fait conférencier.
A « l'Action syndicale »
T'excitas l'ouvrier,
Et la grève générale
Etais l'oyen l'meilleur,
Loin d'être réacteur
T'étais saboteur..
Ou agent provocateur!

Refrain
Aristide ! Aristide !
D'a réaction t'es l'soldat ;
L'Proletaire
T'consideré
Comme un traître, un Renégat !
Aristide ! Aristide !
R'niant tes discours d'autrefois,
Pour leur plaisir,
Tu sais t'faire
Le larbin des grands Bourgeois !

II
Maintenant qu't es comme un prince,
Des Bourgeois, tremblant d'peur,
D'Paris et d'la Province,
T'es dev'n le sout'neur.
Et pour qu'ils se rassurent
Tu fais j'ter en prison
Les prolos qui murmurent :
Ils oublient d'cett' façon

Et vous constatez aujourd'hui que c'est sous la pression syndicale que deux patrons ont signé le nouveau tarif, ce qui fait une augmentation de 0 fr. 50 par jour.

Le camarade Faure des métallurgistes de Villefranche (Rhône) fait ensuite l'histoire du syndicalisme révolutionnaire, engage les camarades vanniers à se grouper solidement car le syndicat est un instrument d'émancipation capable de transformer sérieusement les conditions économiques et sociales.

Après lui, le camarade Fillion, de Villefranche, vient proclamer à son tour que les ouvriers vanniers ne comptent que sur eux-mêmes, sur leur propre action, ils arracheront au patronat les améliorations qui leur sont nécessaires pour que l'existence leur soit supportable.

Car il y a les travailleurs conscients qui ouvrent les yeux pour voir, et voient que la politique n'a jamais rien donné de réel et d'efficace à la classe ouvrière ; ceux-là sont anarchistes ou syndicalistes révolutionnaires ; dans les groupements ouvriers ils ne voient pas des marchepieds électoraux, mais des organisations d'éducation et de combat.

Louis Favre.

CHANSONS REVOLUTIONNAIRES

Les Renégats. — Les Judges. — Les Prêtres. — Vers la Révolte. — L'Avenir nouveau. — A Bas Bribi ! — Le soldat devant le Peuple. — Amour libre. — Vivons sans préjugés. — A Bas les gouvernements. — Révoltions-nous. — Pourquoi j'veux pas. — Pitié pour les grévistes ! — Les Pionniers. — L'Enfer Militaire, etc., etc...

Chaque chanson, 0 fr. 20 (par la poste, 0 fr. 25). S'adresser directement pour recevoir ses œuvres au chansonnier Lanoff, 114, rue Clignancourt, Paris (18^e).

Communications

Fédération révolutionnaire communiste. — La Fédération a chargé un comité de faire toutes les démarches utiles afin d'obtenir que Dulac soit mis au droit politique.

Elle a décidé d'envoyer des orateurs à la réunion de propagande organisée pour samedi 10 courant, à 9 heures du soir, par le Foyer Populaire, 5, rue Henri-Chevreau.

Elle envoie ses saluts révolutionnaires aux camarades du Nord, réunis à Armentières pour fonder une Fédération Communiste.

Le local n'étant pas encore prêt, réunion dimanche 11, courant, à 2 heures et demie, salle Fabien, 70, rue des Archives. Tous les groupes de Paris et de la banlieue sont priés de s'y faire représenter.

Les camarades désireux de fonder un groupe sont priés d'adresser au camarade Schneider, 126, avenue de Choisy, qui fera le nécessaire pour envoyer des affiches et assurer le cours d'orateurs.

La Fédération fait un pressant appel pour garnir la caisse.

EN VENTE AU « LIBERTAIRE »

Toute commande de librairie doit être accompagnée de son montant en timbres, mandats, bons de poste ou toute autre valeur.

Adresser lettres et mandats à l'Administrateur du Libertaire, 45, rue d'Orsel.

La deuxième colonne indique le prix par la poste.

BROCHURES

ANARCHISME

Les Martyrs de Chicago	0 05 0 10
Aux jeunes gens (Kropotkine)	0 10 0 15
La morale anarchiste (Kropotkine)	0 10 0 15
Communisme et anarchie (Kropotkine)	0 10 0 15
L'Etat et son rôle historique (Kropotkine)	0 25 0 30
Entre paysans (Malesta)	0 10 0 15
Aux anarchistes qui s'ignorent (Ch. Albert)	0 10 0 15
A B C du libertaire (Lermine)	0 10 0 15
L'Anarchie (A. Girard)	0 05 0 10
Evolution et Révolution (E. Reclus)	0 10 0 15
Arguments anarchistes (Beaure)	0 20 0 25
La question sociale (S. Faure)	0 10 0 15
Les Anarchistes et l'affaire Dreyfus (S. Faure)	0 15 0 20
Organisation, initiative, cohésion (Jean Grave)	0 10 0 15
Le Patriotisme, par un bourgeois, suivi des Déclarat. d'Emile Henry	0 15 0 20
Le Congrès anarchiste d'Amsterdam	1 25 0 35
Rapports au congrès antiparlementaire	0 50 0 60
Les déclarations d'Etienne	0 10 0 15

ANTIMILITARISME

Le manuel du soldat	0 10 0 15
La chair à canon (Manuel Devaldès)	0 15 0 20
Aux conscrits	0 05 0 10
Lettres de pu-pou	0 10 0 15
Le Militarisme (Ficher)	0 10 0 15
L'Antimilitarisme (Hervé)	0 20 0 25
Colonisation (Jean Grave)	0 10 0 15
Contre le brigandage marocain	0 25 0 20
La Révolte du 17	0 10 0 15

SOCIOLOGIE (SYNDICALISME, ANTI-PARLEMENTARISME, etc.)

Pages d'histoire socialiste (Tcherekoff)	0 25 0 30
La loi des salaires (J. Guesde)	0 10 0 15
Le droit à la paix (Lafargue)	0 10 0 15
La révolte et le sabotage	0 10 0 15
Le Machinisme (Jean Grave)	0 10 0 15
Grève et Sabotage (Fortuné Henry)	0 15 0 15
Les lois scolaires	0 25 0 30
La grève générale (Aristide Briand)	0 10 0 15
Syndicalisme et révolution (P. Pierrot)	0 10 0 15
Le parti du travail (Pouget)	0 10 0 15
Le socialisme (Hervé)	0 10 0 15
Le déordre social (Hervé)	0 10 0 15
Vers la Révolution (Hervé)	0 10 0 15
Les travailleurs des villes aux travailleurs des champs (Ch. Malat)	0 10 0 15
L'illusion parlementaire (Laisant)	0 10 0 15

Jeunesse libertaire. — Réunion mercredi 14 décembre, 105, quai de Valmy. Causerie sur la diffusion des idées libertaires parmi les jeunes.

Fédération Communiste Révolutionnaire. — Section du XIV^e. Grande fête familiale le samedi 6, salle Cambou, 37, rue de l'Ouest. Soirée Concert suivie de Sauterie avec le concours des chevaliers révolutionnaires.

Causerie par le camarade Gras, de la fédération. Entrée gratuite, vestiaire obligatoire 30 cent.

Groupe révolutionnaire du IV^e. — Réunion du groupe tous les mardis à 8 h. 1/2 du soir, à la Coopérative « Lutte Sociale », rue Grégoire-de-Tours.

Foyer populaire de Belleville, 5, rue Henri-Chevreau. — Jeudi 15 décembre, à 8 heures et demie, conférence publique et contradictoire : « Pourquoi les anarchistes sont-ils révolutionnaires ? » par René Dolit.

Samedi 10 décembre, à 8 heures et demie, conférence publique : « De l'utilité de la Fédération Révolutionnaire Communiste ». Concours assuré des orateurs de la Fédération.

Un pressant appel est adressé aux révolutionnaires des 19^e et 20^e arr. Il s'agit de constituer une section englobant les deux arrondissements.

Jeunesse libertaire du 18^e. — Réunion du groupe vendredi 9 décembre, à 9 heures, salle Dutilau, 1, rue Paul-Albert, 18^e. Causerie par un camarade.

La jeunesse révolutionnaire, la jeunesse libertaire et le groupe anarchiste du 18^e sont invités.

Groupe des libérés des bagnes militaires, 6, boulevard Magenta. — Camarades, devant le succès de la dernière affiche du groupe des libérés des bagnes militaires, nous avons décidé d'en faire un nouveau tirage.

Nous adressons donc un pressant appel aux organisations pour nous donner les moyens de continuer notre propagande.

Cercle d'études sociales, Domenica, 11 décembre, alle ore 3 nel solito locale, rue d'Avron, 51, conférence sur le thème : « L'individualisme ».

Groupe ouvrier néo-malthusien, section du 20^e. — Lundi 12 décembre, à 8 heures et demie, 5, rue Henri-Chevreau, causerie par Armand. Sujet traité : « Le néo-malthusianisme au point de vue anarchiste-individualiste ».

Emancipanta Stelo. — Cours d'ido, le lundi à 19 h. 15, faub. Saint-Antoine, le mardi au Foyer populaire, 5, rue Henri-Chevreau. Cours gratuit par correspondance. Ecrire avec imbreve réponse à Emancipanta Stelo, 5, rue Henri-Chevreau.

PANTIN-AUBERVILLERS

Fédération communiste-révolutionnaire. — Groupe de la banlieue Est, Pantin-Aubervillers et environs et originaire de l'Anjou réunis.

Reunion le samedi 10 décembre à 8 h. 1/2 ou soir, salle Bourgogne, 67, route d'Aubervilliers à Pantin-4-Chemins. Ordre du jour, création d'une imprimerie et d'un journal dans la Banlieue Est. Tous les libertaires de la région sont invités (venir en nombre).

LES LILAS

Groupe révolutionnaire antiparlementaire des Lilas. — Le groupe fait appel à tous les anti-parlementaires de la région, Saint-Denis, Aubervilliers, Pantin, Pré-Saint-Gervais, Bondy, Pavillons, Romainville, Bagnolet, Livry.

Gargan, et les invite à assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 11 décembre, salle de la Poule Russe, rue de Paris, au coin de la rue de l'Avenir à 3 h. de l'après-midi.

But de la réunion : Création d'un imprimerie de propagande, lancement d'un journal régional dans la banlieue Nord-Est.

MOUY

Dimanche prochain, 10 décembre, salle Depérin à 4 h. 1/2 réunion du Groupe d'études sociales.

Ordre du jour : 1^o Adhésion à la fédération communiste de la Seine ; 2^o Etude sur la grève des Cheminots.

CHARTRES

Dimanche 11 décembre, à 2 heures après-midi, réunion causerie chez Pichot, rue de Harize, 31 pour discuter sur « Ce que nous pouvons faire ».

MARSEILLE

Groupe d'éducation libre. — Samedi 10 décembre à 9 heures du soir, au bar Réginal, place Marceau, causerie par un camarade sur :

« La femme au point de vue moral ».

GENELARD (Saône-et-Loire)

Samedi 10 décembre à 8 heures du soir, salle Ducroux, conférence publique et contradictoire par E. Girault. Sujet traité : Education et Révolution.

MONTCEAU-LES-MINES

Groupe révolutionnaire. — Grande conférence publique et contradictoire par E. Girault, dimanche 11 décembre à 2 heures du soir, salle du Syndicat rue de l'Est. Sujet traité : Education et Révolution.

ROUBAIX

Groupe d'action syndicaliste. — Tous les camarades ayant donné leur adhésion et tous ceux désireux de venir se joindre à nous sont invités à la réunion qui aura lieu le dimanche 11 décembre à 10 heures précises du matin, rue Bernhard, 104.

Ordre du jour : 1^o lecture des statuts ; 2^o Nomination du Bureau ; 3^o Divers.

Roussel.

SOUSCRIPTIONS

Pour les camarades emprisonnés

Un groupe de camarades de Vienne, 9 25 ; Legende, 2 fr. ; Porchet, 0 50 ; Un camarade italien, 1 fr.

OUVRAGES D'OCCASION

« L'ANARCHIE BOURGEOISE », par G. A. Laisant, un volume à 3 fr. 50, que nous sommes en mesure de laisser aux lecteurs au prix de 2 francs.

Dans cet ouvrage, l'auteur, encore député de la Seine, dénonce avec vigueur la comédie électorale, la pourriture parlementaire et fait tout le procès de la politique contemporaine. Bien que paru en 1887, un tel livre est toujours d'actualité.

Prix au « Libertaire », 2 francs ; franco, 2 fr. 50.

Petite Correspondance

MARIUS GREZE. — Ecrivez à Pierre Cros, 2, rue Pharaon.

**

ETIENNE DAVIO, de Gargan-Livry, est ins-tamment prié de passer prendre chez Henri Zisly, 7, rue Jean Robert, Paris, des lettres pressées de Eugène Dufour.

**

CORRESPONDANT TUNISIEN. — Avons reçu journal, merci. Envoyez, si possible, nouveaux renseignements.

Vient de paraître Elisée RECLUS L'Ouvrage complet

L'HOMME ET LA TERRE

Géographie Historique Philosophique et Sociale de l'Humanité



20 MOIS DE CRÉDIT

Les Éditeurs ont tenu à présenter superbement le chef-d'œuvre d'Elisée RECLUS :

L'HOMME et la TERRE

Cette œuvre grandiose tant attendue est maintenant complète en Six magnifiques volumes, format 28x21, de 600 pages chacun

L'ouvrage complet contient 3,600 pages, sur papier de luxe, illustré de superbes gravures. Reliure riche, demi-chagrin. Couverture de Kupka, fers spéciaux, dos et plat or. L'ouvrage complet renferme 600 cartes en noir, 10 en couleurs, 600 dessins et photographies documentaires.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je, soussigné, déclare acheter un exemplaire en 6 volumes reliés (verts ou rouges) de

L'HOMME et la TERRE